### PR1-UNROOT Phase préparatoire/Rapport transnational



# Déraciner la violence:

S'attaquer aux normes sociales pour prévenir la violence liée au genre.















1.	Introduction	3
2.	Identification des localités	9
3.	Principaux résultats	13
4.	Recommandations	29
5.	Stratégies de prévention	30
6.	Concepts clés et définitions	33
7.	Références	35



## 1. Introduction

La violence liée au genre (VLG) est avant tout une violation des droits de l'homme et un problème de santé mondial qui dépasse les frontières de la richesse économique, de la culture, de la religion, de l'âge et de l'orientation sexuelle. La VLG désigne tout acte perpétré contre la volonté d'une personne et fondé sur des normes de genre et des relations de pouvoir inégales. Elle comprend la violence physique, émotionnelle ou psychologique et sexuelle, ainsi que le refus de ressources ou d'accès aux services. La violence inclut les menaces de violence et la coercition. La violence liée au genre touche les femmes à tous les niveaux de la société, indépendamment de l'âge, de l'éducation, des revenus, de la position sociale ou du pays d'origine/de résidence. La situation est bien pire dans les cas où les femmes n'ont pas accès à des structures de soutien, comme dans les zones rurales.

La violence liée au genre est ancrée dans les inégalités entre les sexes qui sont fortement ancrées dans les préjugés et les stéréotypes sexistes qui encouragent la violence. Il est donc impératif de démanteler les inégalités et les normes afin de modifier les comportements. Ce besoin est encore plus pressant dans les zones rurales, où des mesures efficaces répondant aux besoins des femmes vivant en milieu rural font défaut, selon le rapport 2020 du GREVIO. Il est donc nécessaire d'atteindre ces communautés afin de donner accès à la connaissance aux femmes et aux hommes et de renforcer les capacités pour démanteler les normes et les rôles liés au genre.

Le projet UNROOT vise à s'attaquer à la question de la violence liée au sexe à la racine, et à ce titre, il se concentre sur la prévention primaire de la violence liée au sexe. La prévention primaire se concentre sur la prévention de la VLG avant qu'elle ne se produise, en s'attaquant aux causes profondes de la VLG : l'inégalité entre les sexes, la discrimination systémique et les relations de pouvoir inégales. Cette approche nécessite un changement transformationnel à long terme pour se concentrer sur les normes positives. L'autonomisation sociale, économique et politique des femmes et des filles fait partie intégrante de la conception du programme, de même que la lutte contre l'impunité des auteurs de VLG, tout en impliquant les hommes et les garçons dans la prévention de la VLG.

La prévention primaire exige de modifier les conditions sociales et les normes structurelles (valeurs patriarcales) qui excusent, justifient ou même encouragent la violence liée au sexe. Le changement de comportement individuel peut être le résultat escompté de l'activité de prévention, mais ce changement ne peut être obtenu avant, ou indépendamment, d'un changement plus large des facteurs sous-jacents de cette violence au sein des communautés, des organisations et de la société dans son ensemble. Une approche de prévention primaire s'adresse à l'ensemble de la population pour traiter les attitudes, les pratiques et les différences de pouvoir qui sont à l'origine de la violence liée au genre. En ce sens, la prévention primaire est plus efficace lorsque diverses méthodes, telles que la mobilisation communautaire, les médias de masse, les approches de sensibilisation et les changements de politique, sont combinées et utilisées à différents niveaux de la société.



Le partenariat UNROOT comprend que la prévention primaire de la violence liée au genre est très importante, c'est pourquoi il a développé et met actuellement en œuvre ce projet visant à atteindre les communautés rurales et à soutenir les femmes et les hommes ayant moins de possibilités d'accès afin de réduire les pratiques, comportements et coutumes traditionnels préjudiciables qui contribuent à la violence liée au genre. La prévention de la violence liée au genre peut prendre de nombreuses formes, telles que l'instauration d'un dialogue ouvert avec les membres de la communauté sur les questions de violence liée au sexe et les stéréotypes sexistes, la conception de stratégies d'intervention auprès des témoins pour aller plus loin dans la lutte contre les stéréotypes et les préjugés liés à la violence liée au genre et donner aux gens les moyens de s'exprimer au-delà des normes sociales[1].

En ce sens, le projet UNROOT est essentiel pour mettre en évidence la nécessité de travailler en étroite collaboration avec les communautés rurales afin de les sensibiliser et de renforcer leurs capacités en matière de prévention primaire de la violence liée au genre. Le projet UNROOT part du constat que la violence fondée sur le genre touche les femmes à tous les niveaux de la société et dans toute l'Europe, indépendamment de l'âge, de l'éducation, des revenus, de la position sociale ou du pays d'origine/de résidence. Si l'éradication de la VLG est une priorité, avec des directives européennes telles que la directive sur les droits des victimes (directive 2012/29/UE) et la décision de protection européenne (directive 2011/99/UE), la VLG se poursuit à des niveaux alarmants.

 $\label{thm:conting} \begin{tabular}{l} [1] UN Women (2010) Promoting primary prevention. In: https://www.endvawnow.org/en/articles/318-promoting-primary-prevention-.html (accessed 23/08/2022). \end{tabular}$ 



La stratégie de l'UE pour l'égalité des sexes 2020-2025, basée sur les résultats de l'enquête de 2014 de la FRA, accorde une grande priorité à la fin de la VLG et à la remise en question des stéréotypes de genre, soulignant que la VLG est une menace permanente pour le bien-être des femmes. UNROOT est convaincu que seule une stratégie globale interconnectée, axée sur la prévention de la VLG, permettra de changer les choses. Par conséquent, le projet UNROOT adopte une approche holistique de la prévention primaire de la VLG qui vise à éduquer les premiers répondants qui jouent un rôle essentiel dans les communautés rurales, tels que a) les travailleurs sociaux et les formateurs qui travaillent étroitement sur le thème de la VLG et soutiennent les femmes dans les localités rurales et non urbaines ; b) les femmes et les hommes adultes de tous âges qui vivent dans les zones rurales sélectionnées et qui ont besoin d'un soutien pour accroître la sensibilisation, acquérir les capacités de reconnaître les causes de la violence liée au sexe afin de la prévenir avec succès, et s'informer et se donner les moyens de changer les attitudes qui façonnent les normes sociales et permettent indirectement la normalisation de la violence liée au sexe ; et c) les parties prenantes de la communauté qui doivent prendre des mesures plus fortes et développer des politiques plus efficaces en matière de prévention de la violence liée au genre.

Ce rapport de synthèse transnational est le résultat de la phase préparatoire du projet (PR1). Ce résultat de projet soigneusement conçu vise avant tout à créer des environnements d'apprentissage et de formation inclusifs où tous les groupes cibles se sentiront en sécurité pour exprimer leurs préoccupations concernant la VLG et prendre des initiatives pour la prévention de la VLG au niveau individuel, communautaire, sociétal et systémique.



Ce résultat du projet est mis en œuvre en 3 phases :

- a) La première phase comprend l'identification des communautés rurales/localités qui collaboreront étroitement avec les organisations participantes pendant la mise en œuvre du projet. Les localités seront sélectionnées sur la base de l'intérêt exprimé par un ou, de préférence, plusieurs organismes locaux, ainsi que de l'évaluation du potentiel pour atteindre efficacement les adultes de tous âges, en particulier les nouvelles familles, et les faire participer au programme de formation et de sensibilisation d'UNROOT (PR2).
- b) La deuxième phase comprenait la mise en place d'un système de partage et de soutien dans les communautés rurales sélectionnées, impliquant des travailleurs de soutien aux adultes et des formateurs qui travaillent étroitement sur le thème de la violence liée au genre et soutiennent les femmes dans les localités rurales et non urbaines, ainsi que les parties prenantes locales et les travailleurs communautaires. Des lignes directrices ont été élaborées pour faciliter la collecte d'informations auprès des groupes cibles susmentionnés concernant les pratiques actuelles, les lacunes et les défis. Ces informations ont été utilisées pour alimenter la recherche secondaire menée par tous les partenaires pour l'élaboration de leurs rapports nationaux. c) Après l'élaboration des rapports nationaux, la troisième phase concernait la compilation de ce rapport transnational qui synthétise l'expérience du partenariat.

Ce rapport transnational doit être considéré comme un cadre d'action qui vise à soutenir la mise en œuvre réussie du programme de formation et de sensibilisation d'UNROOT (PR2). Le rapport synthétise les informations et les données recueillies dans cinq pays européens différents où sont situées les organisations participantes, à savoir les Pays-Bas, Chypre, l'Autriche, la Grèce et la Belgique.

UNROOT est un projet financé par Erasmus+ (2021-2024) et est formé par des partenaires des Pays-Bas (SVW), de Chypre (SYNTHESIS), d'Autriche (AIS), de Grèce (Symplexis) et de Belgique (WHI).



## 2. Identification des localités

La première étape jugée nécessaire pour le lancement du projet UNROOT a été l'identification des communautés rurales désireuses de travailler avec nous afin d'améliorer leurs connaissances et de renforcer leurs capacités en matière de prévention primaire de la violence liée au genre. Selon la demande de projet, les structures locales ciblées comprennent les centres éducatifs, les centres communautaires, les organisations locales, les bibliothèques ou d'autres institutions au niveau local qui ont le potentiel de s'engager activement dans les activités de mise en œuvre du projet et de soutenir et encourager leur population locale à participer au programme de formation. En outre, les localités sélectionnées doivent être définies comme rurales (moins de 50 000 personnes de population résidente).

Le partenariat a défini certains critères de sélection afin d'affiner le processus de sélection comme suit:

#### **SENSIBILITÉ**

Tous les chercheurs impliqués doivent tenir compte de la nature sensible du sujet de recherche (prévention primaire de la VLS) et de sa pertinence dans le contexte local.



#### **RISQUES POTENTIELS**

Les chercheurs doivent anticiper les risques potentiels de la conduite de la recherche pour le développement de la phase préparatoire et en discuter ouvertement avec les partenaires locaux. Ces risques peuvent être que les participants et/ou les parties prenantes se sentent dépossédés de leur pouvoir, exploités ou traumatisés. D'autres risques peuvent être spécifiques au contexte, car différents contextes culturels et religieux peuvent impliquer différents défis et risques (y compris de nature juridique) pour les chercheurs et les participants. En plus d'anticiper ces risques, tous les chercheurs devraient envisager des moyens viables de contourner ou de traiter les problèmes lorsqu'ils se présentent: par exemple, la fourniture d'un soutien psychologique permanent aux survivants de la violence liée au sexe.

#### **COLLABORATION**

Les partenaires locaux doivent être associés à toutes les étapes de la recherche, y compris la conception de la méthodologie, la collecte et l'analyse des données et la production des différents résultats. Les partenaires locaux doivent être impliqués dès le début du projet, ce qui laisse suffisamment de temps pour établir des relations, discuter des programmes et convenir des résultats de la recherche. Les délais doivent être convenus dès le début du projet.

Ils devraient également discuter de manière ouverte et transparente de la façon dont chacun d'entre eux pourrait contribuer à la réalisation de ces objectifs, afin de fixer des objectifs et des attentes réalistes.



#### Notre sélection des localités doit être:

- 1) Contextuelle: pour comprendre le contexte politique, historique et social local des communautés rurales, et ce que cela signifie pour les manières dont la violence liée au genre est vécue et comprise;
- 2) Relationnel: établir une véritable collaboration entre tous les partenaires, un processus qui reconnaît les contributions et les avantages partagés;
- 3) Réflexive: explorer la façon dont nous donnons un sens au sujet et à la façon dont nous travaillons ensemble, ainsi que la façon dont nous pouvons réfléchir aux valeurs et aux hypothèses que nous apportons tous au processus de recherche.
- 4) Transformative : comprendre comment provoquer un changement social positif par le biais du processus et des résultats de la recherche, afin que les survivants et les communautés en bénéficient.

Sur la base de ces critères, un nombre total de 15 localités ont été sélectionnées, tandis que toutes les informations ont été collectées suite à une communication directe avec les localités participantes par le biais de groupes de discussion et/ou d'entretiens. Alternativement, en cas de manque d'accès à l'information, une recherche secondaire a été effectuée pour collecter des données à partir des ressources existantes concernant la prévention primaire de la VLG dans les zones rurales.







## 3. Principaux résultats

Avant d'aborder les informations spécifiques que les partenaires ont collectées durant la phase préparatoire du projet, il est important de souligner le processus qui a conduit à la production de ce rapport transnational. Comme mentionné plus haut, le partenariat vise à fournir un programme de formation sur mesure qui ciblera les besoins spécifiques des personnes vivant dans les communautés rurales et/ou marginalisées avec lesquelles nous collaborons. Pour ce faire, nous sommes convaincus qu'une simple recherche secondaire ne suffit pas à apporter des solutions aux besoins urgents et à combler les lacunes en matière d'éducation et de formation de qualité. En ce sens, ce rapport transnational est fortement axé sur la collecte primaire de données et d'informations.

Les principales catégories que nous allons explorer ici, en ce qui concerne la prévention primaire de la VLG, sont les suivantes :

- Lacunes et défis
- Besoins des membres et des parties prenantes de la communauté
- Pratiques actuelles utilisées dans les communautés sélectionnées pour sensibiliser les membres de la communauté à la VLS, accompagnées d'exemples de bonnes pratiques.

#### 3.1. Défis, obstacles, lacunes

Sur la base des informations que nous avons reçues des communautés participantes à la suite de notre discussion sur la prévention primaire de la VLG et sur la base des informations de recherche documentaire que nous avons recueillies pour les pays qui participent au consortium UNROOT, nous constatons que les principaux obstacles et défis pour les communautés (en tant que structures) concernent les normes sociales traditionnelles qui soutiennent la supériorité et les droits des hommes et tolèrent la violence contre les femmes dans différentes cultures.

En particulier, lors des groupes de discussion et des entretiens menés avec les agents de soutien et les acteurs communautaires aux Pays-Bas, il a été mentionné que la VLG est un sujet difficile, notamment dans les centres pour demandeurs d'asile. Des efforts sont faits pour attirer l'attention sur ce sujet, souvent en direction des femmes. En outre, l'usage de la force est une norme socialement acceptée dans de nombreuses situations.

Ce phénomène est également perceptible dans d'autres pays du consortium, comme l'Autriche, Chypre et la Grèce. En d'autres termes, la normalisation de la violence et le fait que la VLG reste un sujet tabou dont les gens évitent de parler (surtout en dehors des grandes villes) créent des obstacles à la création de structures de soutien à la prévention de la VLS. En particulier, les responsables de l'assistance en Autriche ont mentionné que de nombreuses femmes victimes de violence liée au sexe pensent que c'est normal car, comme elles l'ont dit, " cela est aussi arrivé à leur mère et à leur grand-mère, à leurs voisins et à leurs amies. Tout le monde le sait, ou tout le monde le soupçonne, mais personne n'aborde le sujet ou n'en parle ouvertement. C'est un tabou. Et c'est un vrai problème, car nous, en tant qu'experts, comptons sur les gens pour amener les victimes de violence liée au genre à nos organisations afin que nous puissions les aider. Nous avons besoin du soutien de l'ensemble de la population pour briser ce silence, afin que nous, experts, puissions passer à l'étape suivante en aidant chaque individu et en réduisant la violence domestique en général. Et il est certain que nous avons besoin d'experts pour l'étape suivante. Mais d'abord, nous avons besoin de personnes conscientes et capables de reconnaître la violence liée au sexe, afin qu'il soit plus facile pour



Compte tenu de ce qui précède, nous comprenons que la stigmatisation est assez répandue, surtout dans les zones rurales où les gens se connaissent. Ainsi, cela empêche les agents de soutien d'aller vers les femmes exposées à la violence liée au genre, car les femmes ne signalent pas leurs cas. Le sentiment de gêne, ou le souci de ne pas faire l'objet de ragots et de ne pas devenir le sujet de conversation de la ville, explique le faible nombre de signalements, comme l'indiquent diverses études. Par exemple, l'un des problèmes rencontrés à Chypre en matière de violence domestique est la mentalité de culpabilisation de la population. Il a été constaté qu'un tiers seulement des femmes victimes d'abus avaient demandé de l'aide et que 9 % seulement des personnes blessées avaient reçu des soins médicaux. Les principales raisons pour lesquelles elles n'ont pas révélé les incidents sont la crainte d'être blâmées pour les abus subis, le fait de penser à leurs enfants, la peur de la réaction de l'agresseur et la stigmatisation sociale.

Les défis et les lacunes plus concrets concernant le manque de stratégies globales pour guider le changement des normes sociales pour la prévention primaire (la plupart des initiatives se concentrant sur la prévention secondaire). Les programmes/acteurs travaillent souvent en vase clos et il n'y a que peu ou pas de partage formel de ce qui a fonctionné et de ce qui peut être amélioré dans la prévention de la VLG.

La sensibilisation est essentielle pour la prévention primaire, car la plupart des actions de sensibilisation se concentrent sur la prévention secondaire et tertiaire, répondant aux besoins des survivants de la violence et visant à prévenir la récidive, et non sur le changement des attitudes et des comportements sociaux. Par exemple, dans le cas de la Belgique, "le GREVIO encourage vivement les autorités belges à poursuivre leurs efforts pour promouvoir, sur une base régulière et à tous les niveaux, des campagnes ou programmes de sensibilisation visant à accroître la prise de conscience et la compréhension par le grand public des différentes manifestations de toutes les formes de violence couvertes par le champ d'application de la convention, de la nature sexuée de cette violence en tant que manifestation d'une forme historique d'organisation sociale fondée sur la domination et la discrimination des femmes par les hommes, et des effets de la violence sur les enfants[3]".

Il existe peu de données probantes et d'expertise sur la manière de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de prévention primaire efficaces dans le domaine de la lutte contre la violence liée au sexe. Certains experts recommandent que des programmes d'éducation des jeunes et des programmes scolaires universellement appliqués, ainsi que des campagnes de prévention nationales soutenues, renforcées par des interventions de mobilisation communautaire, peuvent constituer une stratégie particulièrement prometteuse lorsqu'ils sont combinés[1]. Cependant, les informations que nous avons recueillies auprès des communautés participantes indiquent qu'il existe un manque de programmes scolaires et universitaires de sensibilisation à ce sujet. Même si des collaborations sont mises en place, il n'y a pas de programme stratégique à suivre, et les éducateurs se voient attribuer le rôle de concevoir un programme de formation et d'information à l'intention des associations concernées. Ceci est considéré comme dangereux, car la plupart du temps, les associations ne sont pas bien informées sur le sujet de la prévention primaire de la violence liée au sexe. De plus, dans le cas de Chypre et de la Grèce, il n'y a pas d'éducation sexuelle dans les écoles et/ou dans d'autres contextes qui pourraient promouvoir des relations saines et respectueuses.



Au niveau communautaire, la mobilisation des communautés rurales participantes est limitée en ce qui concerne la prévention primaire de la VLG. En particulier maintenant, en pleine pandémie de COVID-19, la transition vers des environnements en ligne pour la prévention primaire a été extrêmement limitée; l'accent a été mis sur la prévention secondaire, car les cas de violence domestique ont augmenté de façon spectaculaire en raison de l'enfermement. Dans ce sens, les programmes éducatifs et les formations pour le travail de prévention de la VLG n'ont pas été adaptés aux formats en ligne qui pourraient éventuellement attirer un public plus jeune[4].

Comme nous l'avons mentionné plus haut, des programmes structurés, fondés sur des données probantes, testés et éprouvés à long terme doivent être employés pour avoir une prévention primaire efficace et appropriée de la VLG. Cependant, vivre dans une zone rurale et/ou dans des communautés marginalisées (comme un camp de réfugiés) constitue un obstacle supplémentaire, car de nombreuses femmes n'ont pas de voiture et il leur est très difficile de se rendre dans les grandes villes où des programmes et des services pertinents sont disponibles. Le manque de mobilité est un défi persistant pour toutes les femmes vivant dans des zones rurales et/ou des communautés marginalisées.

En outre, nous devons également aborder dans ce rapport le fait que les femmes et les filles migrantes sont particulièrement vulnérables, car certaines des organisations participantes travaillent en étroite collaboration avec les populations migrantes qui, après leur intronisation, s'installent dans les communautés rurales. En ce sens, l'absence de programmes destinés aux victimes primaires de VLG dans les communautés rurales renforce la vulnérabilité et le sentiment de précarité de ces femmes et de ces filles. Sur la base de l'expérience du partenaire chypriote suite à un vaste programme de formation avec des femmes migrantes, il est évident que les femmes migrantes, en particulier les réfugiés et les demandeurs d'asile, sont confrontées à de nombreux obstacles car elles viennent généralement à Chypre pour retrouver leur famille et dépendent donc de leur mari pour survivre.

D'autres obstacles ont été mentionnés par les assistantes autrichiennes, tels que les barrières linguistiques, la connaissance limitée du système social et juridique et de la manière de signaler les cas de VLG à la police, à la justice et aux services de protection de l'enfance et de la jeunesse, le manque de réseaux sociaux de soutien, les obstacles à l'accès aux foyers pour femmes dans plusieurs États fédéraux, en particulier pour les femmes ayant un statut de résidence précaire/sans papiers et les demandeuses d'asile, ainsi que pour les femmes ayant des droits limités et le droit aux prestations sociales, et la peur d'être expulsées si elles appellent la police ou portent plainte. Étant donné qu'un nombre considérable de populations migrantes est relocalisé dans des communautés rurales, la lutte contre les normes sociales et l'inégalité entre les sexes est un défi persistant pour les communautés avec lesquelles nous travaillons, à tel point que la nécessité d'un programme d'intervention adapté pour la prévention primaire de la VLG est d'une importance vitale.



#### 3.2. Besoins des membres et des acteurs de la communauté

Le besoin le plus important est celui de disposer d'un financement approprié pour mener à bien les programmes de prévention primaire de la violence liée au sexe. Dans tous les pays du consortium, l'accent est mis sur la prévention secondaire et tertiaire de la VLG, qui est étroitement liée aux services destinés aux victimes de VLG. Bien que la priorité soit donnée à la fourniture de services, de refuges, de conseils, etc., des organisations telles que Vereinfreiraum (Autriche) indiquent qu'elles ont besoin d'un soutien supplémentaire de la part des autorités locales. Il en résulte que les possibilités de financement de programmes à long terme visant à s'attaquer aux racines de la violence liée au genre au niveau comportemental sont de plus en plus rares. Dans leur entretien, Verein-freiraum a mentionné que les gouvernements ré-examinent les fonds sur une base annuelle. Il n'est donc pas garanti que le même montant de fonds sera disponible l'année suivante, de sorte que des besoins supplémentaires sont créés et/ou que les organisations luttent pour trouver des fonds, ce qui les prive du soutien qu'elles peuvent apporter.

Les organisations autrichiennes participantes ont mentionné que les districts devraient investir davantage pour sensibiliser au sujet et faire de la publicité pour les services offerts dans divers domaines. La prévention primaire, ainsi que tous les niveaux de prévention de la VLG, nécessitent une approche coordonnée. Un soutien accru de la part des politiciens et des parties prenantes est nécessaire, selon le groupe de travail interministériel sur les questions d'égalité dans la fonction publique fédérale (IMAG GIB)/Interministerielle Arbeitsgruppe für Gleichbehandlungsfragen im Bundesdienst (IMAG GIB) dont l'objectif est d'examiner les structures et les cadres de prévention, d'intervention et d'assistance pour les victimes mineures de violence sexuelle et leurs familles.

Des programmes de formation pour les travailleurs sociaux, les policiers, les forces de l'ordre, les gouvernements et les avocats sont nécessaires, mais aussi des programmes pour les profanes intéressés par la sensibilisation et le renforcement des capacités en matière de prévention primaire de la violence liée au sexe. Pour l'instant, il y a un manque de coopération et de mise en réseau pour avoir une approche cohérente entre les régions. Il est nécessaire d'organiser des réunions annuelles fixes pour discuter, améliorer et échanger les bonnes pratiques et les contacts car, comme le montrent les statistiques, une coopération planifiée serait beaucoup plus efficace que de compter sur un besoin ad hoc imprévisible en fonction d'une situation précise.

Ceci est évident dans tous les pays partenaires (Chypre, Grèce, Pays-Bas, Autriche, Belgique) où les parties prenantes/le personnel/les agents/les éducateurs ont besoin d'améliorer la coopération et la coordination entre les agences lorsqu'il s'agit de services pertinents de prévention primaire de la VLG fournissant des informations au grand public, et en particulier aux jeunes femmes et filles et aux jeunes garçons. Cela permettra de réduire le nombre d'incidents de VLG et de prévenir la victimisation. Comme l'affirment les institutions chypriotes participantes, elles ont besoin de moyens pour créer du matériel éducatif ainsi que pour le diffuser afin de promouvoir la prévention et le signalement de la VLG.

En ce qui concerne les communautés éloignées qui accueillent des groupes sociaux marginalisés (demandeurs d'asile et réfugiés), comme les centres d'accueil et les camps de réfugiés, il est prouvé que les interventions impliquant les demandeurs d'asile et les membres de leur réseau (en particulier les pairs), ont le potentiel d'améliorer la prise de conscience et la santé physique et mentale des demandeurs d'asile qui n'ont pas accès à l'information (concernant la prévention primaire de la VLG) ou qui sont eux-mêmes des victimes de VLG. Les cas de nos partenaires de Belgique et des Pays-Bas qui collaboreront avec les centres de réfugiés sont révélateurs de la nécessité d'une sensibilisation au sein de ces structures fermées. Par exemple, notre recherche a révélé que les femmes qui ont récemment migré en Belgique pour un regroupement familial ou un mariage et les femmes migrantes sans papiers font face à des défis spécifiques pour accéder à l'information et à la protection. L'exemple de Chypre sur le cas particulier des mutilations génitales féminines (MGF) montre à quel point les stratégies et les programmes de prévention primaire sont essentiels pour lutter contre la VLG. En particulier, il est très difficile d'atteindre les communautés vivant à Chypre qui pratiquent les MGF comme une tradition standard pour faciliter les discussions de groupe, car tous les participants étaient jusqu'alors passés par le système d'asile,

Cette pratique a lieu principalement à la campagne. En outre, ils ont besoin d'un système de soutien qui renforcera leur capacité à mobiliser les communautés qui pratiquent les MGF et à les éduquer, par le biais de réunions communautaires, sur les dommages et les dégâts permanents, tant physiques que psychologiques, que les MGF peuvent avoir sur les jeunes filles et les femmes. Ainsi, les programmes d'intervention qui visent à démanteler les racines de la violence liée au genre sont considérés comme fondamentaux car ils constituent le premier pas important vers l'(auto-)prise de conscience et l'évaluation critique des normes et des comportements sociaux.

Comme l'indiquent les organisations néerlandaises, ces questions controversées, liées à la culture, mettent en évidence la nécessité de mettre en œuvre des interventions/actions concrètes de prévention primaire (et à long terme) qui doivent tenir compte du contexte socioculturel local, mais aussi des différentes origines de nos groupes cibles, notamment dans le cas des réfugiés/demandeurs d'asile. Les programmes de prévention primaire devraient s'adresser à l'ensemble de la communauté, et les animateurs et formateurs devraient s'impliquer activement avec les membres de la communauté.

Pour résumer ce qui précède - comme l'indiquent éloquemment les partenaires grecs, qui se font l'écho de la réalité et des besoins de tous les pays partenaires - les principaux besoins en matière de prévention primaire de la VLG dans les communautés avec lesquelles nous collaborons sont les suivants :

As organisations from the Netherlands indicate, in relation to these controversial issues that are culturally bounded, bring into the surface the need to implement concrete primary prevention (and long-term) interventions/actions that should consider the local socio-cultural context but also the different backgrounds of our target groups, especially in the case of refugees/asylum seekers. The primary prevention programmes should appeal to the whole community, and facilitators and trainers should be actively involved with community members.

To summarise the above - as the Greek partners eloquently indicate echoing the reality and needs of all partner countries - the main needs concerning primary prevention of GBV in the communities we collaborate are the following:

- Mettre en œuvre davantage d'interventions/actions de prévention primaire (et à long terme) qui tiennent compte du contexte socioculturel local, et qui s'adressent à l'ensemble de la communauté et impliquent activement ses membres.
- former les acteurs/parties prenantes de la communauté à la mise en œuvre d'interventions/actions de prévention primaire
- Renforcer la coopération et la coordination des différents acteurs communautaires pour la mise en œuvre des interventions/actions de prévention primaire.
- Promouvoir l'intégration de la prévention primaire dans la planification des politiques locales.
- Accroître l'accès des acteurs/parties prenantes locaux à l'information sur " ce qui marche " en termes d'interventions/actions de prévention primaire (au sein de la communauté ou dans d'autres communautés présentant des caractéristiques similaires).

#### Si le personnel/les agents/les acteurs/les éducateurs manquent :

- une compréhension claire des causes sous-jacentes et des facteurs contribuant à la violence envers les femmes, ainsi que du concept de prévention primaire
- une compréhension (et une prise en compte) de l'intersectionnalité, c'est-àdire des formes d'oppression, de discrimination et de risques structurels qui se croisent et qui sont spécifiques au contexte, que différentes personnes subissent en raison de leurs identités coexistantes (telles que l'âge, la race, l'origine ethnique, le statut socio-économique, l'orientation et l'identité sexuelles, le handicap, la religion, l'état civil, le statut migratoire, etc.)
- une connaissance approfondie des modèles et théories de changement de comportement, tels que la théorie de la diffusion, le spectre de la prévention, le modèle socio-écologique et la communication pour le changement de comportement
- compétences en matière de conception et de mise en œuvre d'interventions/actions de prévention primaire pertinentes sur le plan socioculturel (c'est-à-dire adaptées aux croyances et pratiques culturelles des groupes cibles spécifiques et aux normes de la communauté locale, et suffisamment souples pour s'adapter aux circonstances uniques des participants)

- des compétences en matière d'engagement de la communauté et des multiples parties prenantes dans la modification des préjugés sexistes, et de gestion des conflits/de l'opposition des chefs religieux/politiques/communautaires et/ou des groupes qui n'ont pas de vues sensibles à la dimension de genre et fondées sur les droits.
- compétences spécialisées pour faire participer les hommes et les garçons à la planification et à la mise en œuvre des interventions
- intégration de la prévention de la violence dans les politiques et programmes ciblés existants, conçus pour traiter d'autres questions sanitaires et/ou sociales ayant en commun des facteurs de risque, notamment l'augmentation du risque de violence à l'égard des femmes (par exemple, initiatives en faveur de l'égalité des sexes, programmes d'emploi ou de lutte contre la pauvreté, interventions visant à réduire la consommation d'alcool et/ou de drogues, etc.)
- des compétences en matière de suivi et d'évaluation (S&E) des interventions l'accès à des formations et à des lignes directrices, du matériel et/ou des outils complets sur la prévention primaire.

# 3.3. Pratiques actuelles utilisées dans les communautés sélectionnées pour sensibiliser les membres de la communauté à la VLG

Sur la base des informations reçues des communautés participantes, ainsi que des recherches documentaires approfondies, nous avons trouvé des pratiques intéressantes qui sont utilisées dans les communautés sélectionnées (mais aussi plus largement dans les pays partenaires) pour sensibiliser à la VLG, et dont nous pouvons nous inspirer pour notre propre programme de formation sur mesure.



Dans le cas de l'**Autriche**, le gouvernement local dans lequel se trouvent les organisations participantes demande au centre de conseil aux femmes d'organiser chaque année une table ronde sur la VLG. Ainsi, pendant les 16 jours d'activisme contre la VLG (dans le cadre de l'initiative One Billion Rising), ils se réunissent avec les parties prenantes de leurs régions respectives pour parler de ce sujet, trouver des solutions et renforcer leur coopération et leur mise en réseau.



Dans le cas des **Pays-Bas**, il existe plusieurs projets liés à la VLG dans la communauté LGBT. En particulier, le COCKTAIL BUDDY PROJECT met en contact des demandeurs d'asile lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres (LGBT) avec des LGBT néerlandais. En organisant des activités sociales, le projet de jumelage rompt l'isolement social dans lequel se trouvent de nombreux demandeurs d'asile LGBT lorsqu'ils arrivent aux Pays-Bas. L'objectif du projet est d'offrir aux demandeurs d'asile LGBT un contact social et de rompre ainsi l'isolement social de ce groupe. Le binôme vous permet d'avoir un contact individuel avec un demandeur d'asile lesbien, gay, bisexuel et/ou transgenre. Vous lui offrez une oreille attentive et un soutien social en entreprenant des activités ou en familiarisant le demandeur d'asile avec la communauté LGBT néerlandaise. https://www.coc.nl/informatie-over-cocktail-metjesproject



Dans le cas de la Grèce, au cours de l'année scolaire 2021-2022, les leçons d'éducation sexuelle - y compris le concept de consentement - ont été entièrement introduites dans les écoles publiques du pays (après avoir été pilotées l'année précédente à plus petite échelle). Une plateforme avec du matériel numérique est accessible via le site de l'Institut de politique éducative (http://iep.edu.gr/el/sexeducation), qui rassemble des programmes d'éducation sexuelle pour le renforcement des connaissances et de la pensée critique, ainsi que des actions pour le renforcement des compétences de vie dans les domaines du genre, des droits, de la santé et du bien-être mental et physique, de la sécurité, de la protection, du respect de la dignité sexuelle et de l'égalité. De même, le "2e rapport annuel sur la violence à l'égard des femmes" du Secrétariat général à la démographie, à la politique familiale et à l'égalité des sexes (SGPFGE) comprend des initiatives/actions par région. Elles comprennent l'organisation d'événements de sensibilisation en ligne et physiques, la création de vidéos/spots pour les médias sociaux et/ou la télévision, la production de spots radio, la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation, la distribution de matériel d'information imprimé, l'organisation de formations, etc.

Dans le cas de **Chypre**, il existe plusieurs projets liés à la prévention secondaire de la VLG. Par exemple, la police chypriote a pris des mesures positives en produisant des brochures sur le thème de la violence domestique dans le but d'informer les victimes des statistiques, de la loi, de leurs droits en la matière et des numéros d'assistance téléphonique. Un centre d'accueil a été créé, Home for Women, qui offre une protection et un soutien spécialisé aux victimes de violence et à leur famille (femmes et enfants mineurs, filles mineures). Il existe également une ligne d'assistance téléphonique pour les victimes de violences domestiques. Par ailleurs, en 2007, le Commissaire à l'administration et à la protection des droits de l'homme (Ombudsman) a publié des brochures d'information contenant le code de pratique pour la prévention et le traitement du harcèlement sexuel sur le lieu de travail, afin d'orienter et de conseiller les victimes potentielles sur le sujet. En 2012, un autre document similaire a été produit, contenant le code de pratique pour la prévention et le traitement du harcèlement sexuel sur le lieu de travail, publié par le Comité pour l'égalité des sexes dans l'emploi et la formation professionnelle.



Dans le cas de la **Belgique**, le Plan d'action national est le premier instrument juridiquement contraignant pour lutter contre la violence envers les femmes en Belgique. Source: La Belgique adopte un plan national de lutte contre la violence sexiste (Publié le 27 novembre 2021, consulté le 14 juillet 2022). Le plan national se concentre sur quatre domaines majeurs : 1) la prévention de la violence, 2) la protection des victimes, 3) la poursuite des auteurs et 4) le développement de politiques intégrées, globales et coordonnées.

Vous pouvez également en savoir plus sur les différentes bonnes pratiques en matière de prévention de la VLG dans tous les pays partenaires en visitant notre site web, ici: http://unroot.eu/best-practices/

D'après les pratiques actuelles ci-dessus, il est évident qu'une programmation systématique, structurée et bien organisée est nécessaire pour la prévention primaire de la VLG, qui se concentre sur la prévention de la VLG avant qu'elle ne se produise en s'attaquant aux causes profondes de la VLG, à l'inégalité entre les sexes, à la discrimination systémique et aux relations de pouvoir inégales, dans la mesure où l'objectif principal dans tous les pays partenaires est la prévention secondaire et tertiaire de la VLG en termes de programmation et de services.

À cette fin, le programme de formation UNROOT vise à aider les institutions d'éducation des adultes et les communautés à mettre l'accent sur l'importance de la prévention primaire à tous les niveaux des interventions sociétales.



#### 4. Recommandations

La prévention primaire est plus qu'une sensibilisation ou une collection d'interventions de communication. Une approche de prévention primaire doit être guidée par la théorie, la stratégie et l'évaluation. La prévention primaire impose que la stratégie de prévention soit ancrée dans un ou plusieurs des modèles et théories de changement de comportement fréquemment utilisés, tels que la théorie de la diffusion, le spectre de la prévention et le modèle socioécologique (Belen et al. 2019).

En tenant compte de ce qui précède, le partenariat UNROOT a identifié un certain nombre de recommandations qui pourraient alimenter le contenu réel de la boîte à outils de formation et, par extension, le programme de formation UNROOT, comme suit :

- Les acteurs devraient employer des interventions sensibles à la culture et adaptées au contexte (en veillant à ce que toute adaptation des approches de prévention se fasse en étroite consultation avec les principales parties prenantes des communautés cibles et en s'appuyant sur une bonne compréhension du contexte local et des preuves disponibles de ce qui fonctionne localement).
- Un élément clé de la prévention est l'engagement des hommes et des garçons dans l'effort de transformation des relations entre les sexes et la création d'une masculinité qui dissocie la force et le respect de la violence.
   L'organisation d'événements théâtraux interactifs, l'utilisation de festivals/événements d'art de rue et de manifestations sportives pour promouvoir une masculinité saine et l'égalité des sexes peuvent être des outils importants pour s'attaquer à certaines des causes profondes de la violence à l'égard des femmes et capter l'attention d'un public de jeunes hommes qui ne participent pas forcément aux événements communautaires ou aux formations traditionnelles.
- Les formations qui se déroulent dans des lieux sensibles, tels que les centres d'accueil ruraux pour demandeurs d'asile, doivent être facilitées en tenant compte de la création d'espaces plus sûrs. En d'autres termes, les formations pour et avec les hommes peuvent être distinctes des formations pour et avec les femmes.

- Le contenu du kit de formation doit améliorer les connaissances et les compétences des éducateurs d'adultes/agents/intervenants sur un certain nombre de questions, telles que la compréhension de base du concept et des approches de la prévention primaire de la VLG, y compris les modèles et théories de changement de comportement et la compréhension de l'intersectionnalité, afin de les préparer de manière adéquate à faciliter le programme de formation UNROOT.
- Intégrer la prévention primaire dans les autres politiques et programmes pertinents existants dans les communautés collaboratrices.
- Les activités de formation doivent promouvoir la mobilisation communautaire.

#### 5. Stratégies de prévention

- 1.Un **changement d'orientation**: ne plus considérer les femmes (et les autres groupes exposés à la VLG) comme des victimes, mais comme des survivantes, des actrices et des agents du changement, en mettant l'accent sur l'autonomisation et la représentation des femmes et des filles.
- 2.Les efforts visant à accroître la **participation et l'influence politiques** des femmes dans les contextes de paix, de conflits et autres crises humanitaires. Les femmes ont le droit de participer, à égalité avec les hommes, aux organes politiques à tous les niveaux de la société, y compris aux processus de paix.
- 3. Des efforts pour accroître l'autonomisation économique des femmes qui renforcent le pouvoir de négociation des femmes et leur capacité à quitter des relations abusives. Il s'agit notamment de renforcer l'esprit d'entreprise et les possibilités d'emploi des femmes, d'améliorer l'accès des femmes à la terre et aux droits de propriété, de promouvoir un partage égal du travail de soins non rémunéré entre les femmes et les hommes et d'encourager l'accès universel à une éducation de qualité. Les interventions en faveur de l'autonomisation économique des femmes s'attaquent également aux normes de genre et touchent les couples et les communautés.
- 4. Les efforts visant à améliorer la santé et les droits sexuels et de reproduction sont essentiels pour prévenir la VLG, étant donné la relation étroite qui existe entre les deux. Ces efforts comprennent la promotion et la protection du droit des femmes à contrôler et à décider librement des questions liées à leur sexualité, y compris la santé sexuelle et reproductive, les possibilités de planification familiale et la prévention du VIH/sida.

- 5. Intégrer les hommes et les garçons en tant qu'acteurs, victimes/survivants et agents du changement. Les hommes et les garçons sont souvent négligés en tant que survivants de la violence liée au genre. Il est donc nécessaire de reconnaître et de prendre en compte les vulnérabilités et les besoins particuliers des hommes et des garçons en matière de VLG, notamment dans le contexte d'un conflit armé. Plutôt que de se contenter de "faire participer les hommes" à la lutte contre la violence à l'égard des femmes, il est nécessaire d'œuvrer à la transformation des normes relatives aux relations entre les genres et à la masculinité. Une telle approche permet aux hommes et aux garçons de devenir des agents du changement.
- 6. Transformation des normes et des comportements qui sous-tendent la violence liée au genre. La logique de la VLG repose sur des stéréotypes de genre, tels que les idéaux liant la masculinité au rôle de pourvoyeur, au comportement macho et à la violence, ainsi que les idéaux liant la féminité à la chasteté, à la soumission et au statut de victime. Les efforts de prévention doivent commencer tôt dans la vie et s'adresser aux filles et aux garçons. L'éducation non formelle et l'éducation formelle sont toutes deux des lieux importants de changement normatif et ont le potentiel de s'attaquer aux inégalités entre les sexes et de prévenir la VLG.
- 7. Prendre des mesures pour **conscientiser** les personnes concernées à la nécessité de prévenir la violence liée au genre et de promouvoir l'égalité des sexes, ainsi qu'aux services disponibles pour les victimes. Inclure des informations sur la manière dont les survivants peuvent accéder à la justice par le biais de mécanismes de justice formels et informels.
- 8. Encourager la formation de réseaux communautaires parmi les personnes concernées et les aider dans leur travail de prévention et d'information sur la VLG.



- 9. S'assurer que les **enseignants**, **les autres membres du personnel scolaire et les élèves** sont formés à la VLG et que des systèmes sont mis en place dans les écoles pour identifier et orienter les survivants et les enfants qui risquent d'être victimes de VLG.

  S'assurer que tous les enseignants signent un code de conduite interdisant toute forme de VLG à l'encontre des élèves et qu'ils sont formés pour le mettre en œuvre.
- 10. En collaboration avec les partenaires et les prestataires de services, préparer des procédures opérationnelles standard (POS) sur la prévention et la réponse à la VLG, qui décrivent les dispositions de coordination, les voies d'orientation et les mécanismes de signalement.
- 11. **Engager le dialogue avec les personnes de pouvoir** (employeurs, enseignants, propriétaires) et les éduquer aux risques et conséquences de la VLG. Insister sur les principes de non-discrimination, d'égalité devant la loi, et d'égalité devant les tribunaux et les cours de justice.
- 12. Lors des discussions avec les autorités locales, les agents chargés de l'application de la loi et les magistrats, y compris les représentants des mécanismes de justice informels, souligner l'importance de traduire les auteurs en justice.
- 13.. **Dispenser une formation à l'ensemble** du personnel des partenaires sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels sur les personnes impactées.



#### 6. Concepts clés et définitions

- 1. L'agresseur est une personne qui commet des actes de violence basée sur le genre.
- 2.Les **personnes impactées** peuvent être la cible/victime/individu affecté ainsi que les témoins et les personnes qui interviennent dans la situation impliquant un comportement inapproprié et une éventuelle violence et harcèlement.
- 3. Un **spectateur** est une personne qui est présente ou témoin d'un incident de violence ou de harcèlement mais qui n'y participe pas. L'approche du spectateur est utilisée pour promouvoir l'empathie envers la victime et les notions de responsabilité de la communauté de travail dans la prévention du harcèlement sexuel.
- 4. Un **spectateur habilité** est une personne qui observe un acte de violence, de discrimination ou tout autre comportement inacceptable ou offensant et qui prend des mesures.
- 5.Le terme "**rapport**" désigne un rapport formel et/ou informel, sauf indication contraire.
- 6.Le harcèlement sexuel est tout comportement importun de nature sexuelle dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'il soit offensant ou humiliant, ou qui est perçu comme tel. Bien qu'il implique généralement un modèle de comportement, le harcèlement sexuel peut prendre la forme d'un incident unique. Pour évaluer le caractère raisonnable des attentes ou des perceptions, il convient de tenir compte du point de vue de la personne qui est la cible du comportement. Le harcèlement sexuel peut prendre diverses formes des regards et des mots jusqu'aux contacts physiques de nature sexuelle. Les exemples de harcèlement sexuel (liste non exhaustive) comprennent, sans s'y limiter:
- Les attouchements importuns, notamment les pincements, les tapotements, les frottements ou le fait de se frotter délibérément à une autre personne.
- Demander de façon répétée à une personne de sortir avec elle ou lui demander des relations sexuelles.
- Faire des commentaires sexuels sur l'apparence, les vêtements ou les parties du corps.
- Injurier ou utiliser des insultes à connotation sexuelle ou de genre.
- faire des commentaires désobligeants ou dégradants sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne

- Envoyer des communications sexuellement suggestives, quel que soit le format.
- Partager des anecdotes ou des blagues à caractère sexuel ou obscène.
- Faire des gestes sexuels inappropriés
- Partage ou affichage d'images ou de vidéos sexuellement inappropriées, quel que soit le format.
- Tentative d'agression sexuelle ou agression sexuelle réelle

#### 6. La prévention primaire de la violence sexuelle entre partenaires

intimes consiste à prévenir la violence sexuelle et la violence entre partenaires intimes avant qu'elles ne se produisent. Les efforts de prévention primaire s'inscrivent dans un continuum (prévention primaire, secondaire et tertiaire). Ces efforts visent à apporter des changements aux individus, aux relations, aux communautés et à la société par le biais de stratégies qui:

• Promeuvent les facteurs associés à des relations et à une sexualité saine, créant ainsi un environnement social plus sain.



#### 7. Références

- Association des foyers autonomes pour femmes autrichiens, AÖF & Centre d'intervention contre la violence domestique de Vienne, IST. (2016). Rapport alternatif des ONG autrichiennes au GREVIO. Consulté sur: https://www.interventionsstelle-wien.at/download/? id=GREVIO-Schattenbericht\_2016.pdf (consulté en septembre 2022).
- Belen, K., & Reggers, A. (2019). Approches efficaces pour prévenir la violence à l'égard des femmes (VaW) Recherche sur les programmes et interventions prévenant la violence sexiste au Bangladesh. Consulté sur https://asiapacific.unwomen.org/sites/default/files/Field%20Office%20ESEAsia/Docs/Misc/2020/03/bd-CGBV-Prevention-Framework.pdf
- Des organisations belges protestent contre le pic de violence à l'égard des femmes. (30 novembre 2021). Peoples Dispatch. Consulté sur:
   https://peoplesdispatch.org/2021/11/30/belgian-organizations-protest-spike-in-violence-against-women/ (consulté en juillet 2022).
- Commissaire aux droits de l'homme. (2022). Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe Dunja Mijatović. Rapport suite à sa visite en Autriche du 13 au 17 décembre 2021
   Rapport par pays. Consulté sur: https://rm.coe.int/commdh-2022-10-report-on-the-visit-to-austria-en/1680a6679a (consulté en septembre 2022).
- Conseil de l'Europe. (2020). Rapport d'évaluation de base du GREVIO Belgique. GREVIO/Inf(2020)14. Consulté sur: https://rm.coe.int/grevio-report-on-belgium/16809f9a2c(consulté en juin 2022).
- Keygnaert, I., Vettenburg, N. & Temmerman, M. (2012). Hidden violence is silent rape: sexual and gender-based violence in refugees, asylum seekers and undocumented migrants in Belgium and the Netherlands, Culture, Health & Sexuality, 14:5, 505-520, https://doi.org/10.1080/13691058.2012.671961
- Ministère du travail et des affaires sociales, Secrétariat général de la démographie et de la politique familiale et de l'égalité des sexes (GSDFPGE). (novembre 2021). " 2e rapport annuel sur la violence à l'égard des femmes ". Consulté sur le site https://isotita.gr/wpcontent/uploads/2022/06/ENG-EKTHESH-SITE.pdf
- Ogbe, E., Jbour, A., Rahbari, L. et al. (2021). Le rôle potentiel des interventions orientées réseau pour les survivants de la violence sexuelle et sexiste chez les demandeurs d'asile en Belgique. BMC Public Health, 21, 25, https://doi.org/10.1186/s12889-020-10049-0
- Observatoire des développements sociopolitiques en Europe. Égalité de traitement et égalité des sexes. Consulté sur: https://sociopolitical-observatory.eu/keytopics/equality/ (consulté en août 2022).
- Raising Voices. Feminist-informed Approach to Preventing VAW Infosheet. Consulté sur: https://raisingvoices.org/resources/what-is-a-feminist-informed-approach-to-preventing-violence-against-women/(consulté en octobre 2022).
- Sida. (2015). Prévenir et répondre à la violence basée sur le genre : Expressions et stratégies. Consulté sur:https://cdn.sida.se/publications/files/sida61848en-preventing-and-responding-to-gender-based-violence-expressions-and-strategies.pdf (consulté en juillet 2022).
- UNHCR. (2022). Manuel d'urgence Prévention et réponse à la violence sexuelle et sexiste (SGBV). Consulté sur: https://emergency.unhcr.org/entry/60283/sexual-and-gender-based-violence-sgbv-prevention-and-response (consulté en août 2022).

### PR1-UNROOT Phase préparatoire/Rapport transnational



# Déraciner la violence:

S'attaquer aux normes sociales pour prévenir la violence liée au genre.













